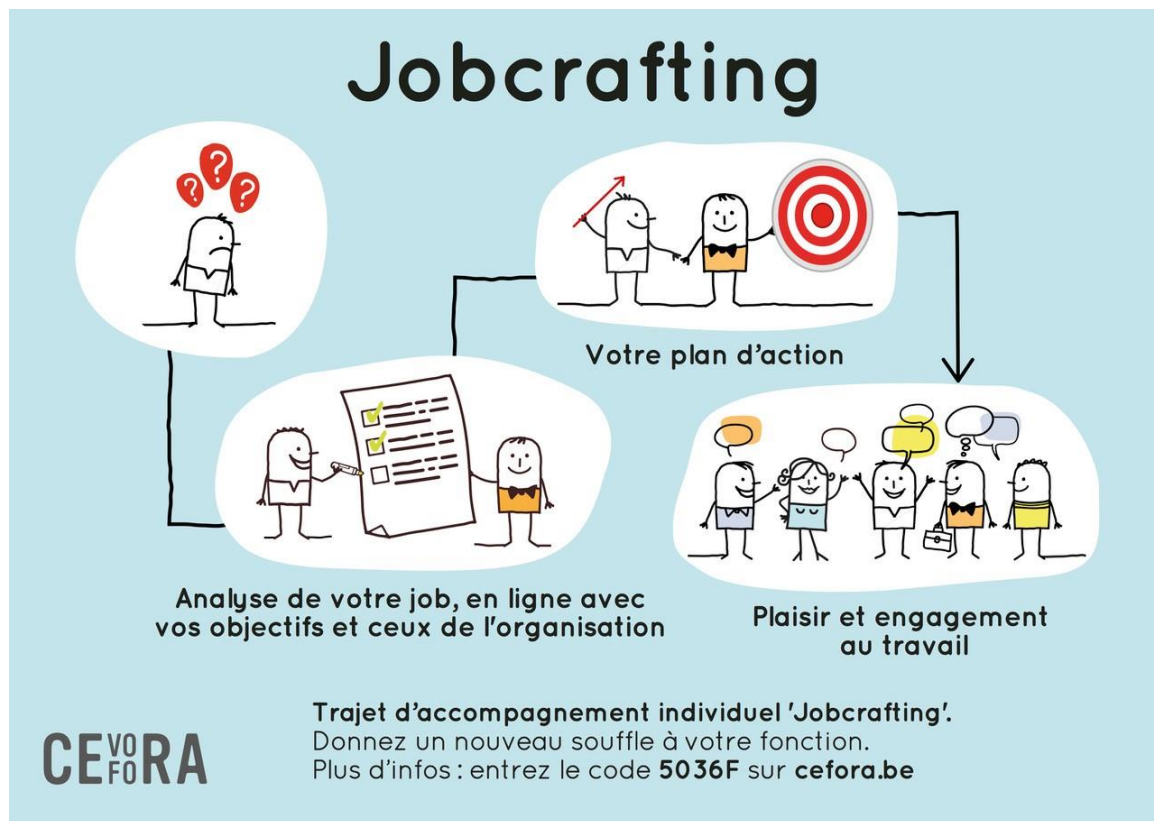


Le Jobcrafting ou comment retrouver du plaisir dans son travail !



Le Cefora est le Centre de formation de la Commission Paritaire 200 (ou CPAE pour Commission Paritaire Auxiliaire pour Employés) qui regroupe quelques 55 000 entreprises, représentant environ 418 000 employés. Grâce aux cotisations fixes de ces dernières, le Cefora forme chaque année plus de 100 000 employés. Nous avons rencontré Emilie Sauvage, Responsable de projet, qui nous a présenté le centre et l'accompagnement Jobcrafting qu'il propose, un des fers de lance du Cefora pour cette année 2017.

Le Cefora c'est quoi ?

Le Cefora, ASBL créée en 1990 et gérée de façon paritaire par les partenaires sociaux de la CPAE compte à l'heure actuelle 85 travailleurs. Le centre s'adresse tant aux entreprises, qu'à leurs employés, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. Partant du principe qu'un employé épanoui fournira un travail plus efficace qui profitera à tous, le centre propose aux entreprises et à leurs employés, d'aiguiser leurs connaissances et aptitudes par une offre de formations variée.

Qu'est-ce que le Jobcrafting ?

« Le jobcrafting consiste à façonner son travail par soi-même, en accord avec les objectifs de l'entreprise. Ceci permet à l'employé de mieux se l'approprier et y trouver davantage de plaisir, d'engagement et de motivation. Cela permet aux personnes de donner un nouveau souffle à leur fonction, tout en exploitant mieux leurs capacités intrinsèques. Dans un monde professionnel qui change constamment et très rapidement, il est demandé aux employés d'être de plus en plus polyvalents. Nous souhaitons par ce trajet les aider à être les acteurs de leur épanouissement en apportant quelques changements légers dans leur travail, ceci avec l'accord de l'employeur. Nous sommes convaincus que ce processus participatif leur permettra de retrouver plaisir et motivation, ce qui améliorera leur performance. Indépendamment de notre offre de formation classique, nous nous

attelons à continuer à proposer des solutions d'accompagnement et de formation toujours plus innovantes au bénéfice des entreprises et de leurs employés. Nous élaborons ainsi de manière permanente des méthodes alternatives. Le Job crafting n'est donc qu'un exemple parmi d'autres de cette volonté permanente d'innovation, de remise en question et d'amélioration continue de notre offre de formation. »

Comment s'articule pratiquement cet accompagnement ?

« La méthodologie est basée sur trois entretiens individuels avec un consultant spécialisé, précédés d'une phase de préparation où l'employé répertorie ses tâches, définit le temps qu'elles lui prennent, et dresse en résumé un panorama général de ce qu'il fait dans l'entreprise. Le premier entretien sert à analyser le travail préparatoire et à établir un premier contact. Le second consiste à répertorier les tâches en fonction de ce qui procure de l'énergie à l'employé et ce qui lui en absorbe inutilement. Enfin, le troisième et dernier entretien permet la découverte des différentes techniques de Job crafting proprement dites. À l'aide de celles-ci, le consultant et l'employé établissent conjointement un plan d'action sur le long terme, en utilisant des conseils pratiques directement applicables, et ayant un impact positif sur la motivation. Ces trois entretiens sont séparés de quelques semaines, pour permettre entre chaque, une réflexion et un travail personnel de la part de l'employé. Les retours de cette méthode sont extrêmement positifs. Un tout petit changement peut donc faire la différence ! Venez découvrir par vous-même les bienfaits de ce trajet sur le site web du Cefora. »

Le Jobcrafting et ses bienfaits potentiels vous ont-t-il convaincu ?

[Vous ne connaissez pas encore le Cefora ?](#)

Tél : 078-15 36 03

Par Youri Demianoff

Publié : lundi 23 janvier 2017